

Gérer un arrêt maladie pendant un contrat à durée déterminé

Par maernhout, le 08/11/2011 à 21:24

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie pendant mon CDD.

Est ce que mon CDD sera prolongé par la durée de l'arrêt?

D'avance merci.

Cordialement.

Melle Maernhout

Par corimaa, le 08/11/2011 à 21:48

Bonsoir, non, votre CDD ne sera pas prolongé suite à votre arret maladie Lire ce lien http://vosdroits.service-public.fr/F1326.xhtml

Par pat76, le 10/11/2011 à 14:32

Bonjour

C'est un CDD avec une date précise de fin ou il y a une date minimale et il est précisé que votre contrat prendra fin au retour du salarié absent, si le motif du CDD est le remplacement d'un salarié?

Si votre CDD est de date à date, je confirme la réponse de corimaa.	